



COMPTE RENDU DU CDAS DU 14/02/2019

M. GAULLIER répond à une déclaration liminaire :

- Concernant la restauration pour les agents du site de Sénart : Suite à une visite sur place, il a y eu suppression de la convention avec FLUNCH même si cela n'était pas une volonté de la direction. Lors d'un vote effectué à Sénart, la majorité des agents s'est prononcée pour la distribution de tickets restaurant.

Une enquête a été ouverte par la DGFIP et le secrétariat général sur le prix de revient des repas dans les petites structures, notamment celles qui emploient des BERKANIS car le prix de revient de certains repas peut atteindre localement 18 €.

La mise en place de tickets restaurant entraîne un surcoût pour l'État (car ils doivent être distribués à l'ensemble des agents d'un site) et un risque de perte d'emploi dans les sites avec du personnel de cantine. De plus, les jeunes agents désertent les cantines. Par ailleurs, il y a une volonté du secrétariat général de ne plus conventionner un restaurant privé plutôt qu'un autre comme cela se faisait avec le FLUNCH de Sénart.

- Concernant la perte financière due à la défection de familles inscrites à l'arbre de Noël 2018 : Un message signé par M. Gaullier va être envoyé aux personnes qui ne sont pas venues sans prévenir.

I. Approbation du procès verbal du CDAS du 11 octobre 2018

Approbation à l'unanimité.

II. Les actions réalisées ou à venir

En 2018, 366 agents actifs (sur 2 493) ont participé à des sorties dont 20 ont fait 2 sorties ; 50 retraités dont 2 ont fait 2 sorties. Répartition par administrations : 90 % DGFIP ; 4 % Douanes ; 3 % secrétariat général ; 2 % Ecole des Mines ; 1 % DDPP et 0 % Insee.

Cette année beaucoup de nouveaux agents ont profité d'une sortie.

a) Soirée cabaret du 20 octobre

70 participants actifs et retraités par cabaret soit 4 200 € de subvention. De très bons retours surtout dans le sud.

b) Action de santé publique en partenariat avec la MGEFI

242 actifs et 6 retraités ont participé à l'action de sophrologie. Retours très positifs et encore de la demande.

c) Après midi parisienne le 24 novembre et 1er décembre

Sur la journée du 24 novembre les billets pour le bateau mouche ont été distribués aux agents car impossible de le faire ce jour-là. Ils avaient la possibilité de revenir quand ils voulaient.

Pour le 1^{er} décembre en raison de la manifestation des gilets jaunes, la visite de l'opéra a été annulée. La sortie est reportée au 6 avril 2019 pour ceux qui le souhaitent. Les places de ceux qui ne désiraient pas revenir ont été redistribuées.

d) Concert des années 80 le 30 novembre

150 personnes ont participé au concert soit 4 000 € sur le CAL. De très bons retours.

e) Arbre de Noël le 9 décembre au cirque Phénix

1 570 billets soit 23 550 €. 1 412 billets utilisés soit 381 familles ; 158 absents soit 44 familles et seulement 4 familles excusées qui ont eu la possibilité d'y retourner plus tard.

Il y a donc eu une perte de 2 130 €.

Pour la distribution des billets il y avait 16 bénévoles. 800 sachets friandises ont été achetés dont 46 non utilisés donnés aux Restos du cœur de Melun. 1 136 cartes cadeaux ont été commandées. Beaucoup de problèmes pour utiliser la carte magnétique sachant que certains ne l'ont toujours pas reçue, d'autres n'arrivent pas à l'utiliser.

Le spectacle et le père Noël ont été très appréciés même si les numéros de cirque n'étaient pas forcément adaptés aux petits.

f) Le concert de Pascal Obispo le 23 mars 2019

Cette action devait être financée à hauteur de 1 500 € par le CAL de 2018. En raison d'une signature tardive de la convention avec le prestataire, elle doit être financée sur le CAL de 2019 (donc perte sur les crédits de 2018). 75 billets ont été distribués avec liste d'attente. Cette sortie est prise en compte dans les sorties réalisées sur l'année 2019 pour donner priorité aux autres agents sur les sorties de l'année en cours.

g) Séances de psychologue

Un grand succès cette année même si certains ne sont pas venus à leur rendez-vous.

III. Les projets 2019

a) Arbre de Noël

Suite au sondage effectué par la délégation après le spectacle de 2018, les agents ont souhaité un parc d'attraction. Il y a donc eu une demande auprès du parc Astérix mais trop cher. Les résultats du sondage sont :

31 % cirque ; 46 % spectacle sur glace ; 15 % théâtre ; 30 % fête foraine ; 54 % parc d'attraction ; 17 % cinéma ; 27 % comédie musicale ; 40 % spectacle/ballet /cabaret

Suite au groupe de travail, 3 propositions ont été retenues :

- Disney sur glace avec au choix soit le spectacle pour toute la famille soit les chèques cadeaux et sans sachet friandise. La CGT Finances Publiques 77 fait remarquer que dans le sondage la possibilité de choisir entre le spectacle et les chèques cadeaux n'a pas été évoquée et que le résultat n'aurait peut-être pas été le même si les agents avaient eu cette donnée en amont. Le spectacle coûte 31 € par personne. Les syndicats soulèvent qu'en fonction du choix de l'agent la subvention ne sera pas la même si l'on choisit spectacle qui profite à toute la famille ou les chèques cadeaux qui ne profitent qu'aux enfants.

- Les enchanteurs de Noël. Contrairement à ce qui a été présenté lors de précédent GT, il n'y aura pas de privatisation : 1 comité d'entreprise assiste au spectacle pendant qu'un autre profite des attractions soit 1h de spectacle et environ 1h30 d'attractions (30 min de battement). La salle pour la distribution des goûters serait facturée 2 € par personne (soit environ 3 000 €) : la délégation va tenter de négocier la gratuité et réfléchir sur d'autres modalités de distribution des goûters.

- Académie Fratellini. Spectacle + ateliers cirque en fonction de l'âge des enfants. Séance privative.

Une suspension de séance est demandée par les OS.

A l'unanimité, le spectacle des enchanteurs de Noël est retenu, pour un dimanche à 10h ou 13h avec distribution de friandises pour les 3-14 ans et chèques cadeaux de 20 € pour les 0-17 ans. Soit un budget total d'environ 65 000 €.

b) Actions locales

A l'issue du précédent GT, plusieurs sorties ont été proposées :

- Repas des retraités. A ce jour 88 personnes inscrites pour une subvention de 48 € par personne sur 60 €. Les repas des accompagnants sont pris sur le budget de fonctionnement de la délégation.
- Abonnements presse débutant en septembre avec subvention de 20 € par abonnement.
- Repas jazz à la vieille auberge de Sivry Courtry pour 50 personnes à 35 €. Subvention de 20 € par participant.
- Sortie escape game en attente de devis.
- Marché de Noël de Reims pour 49 personnes à 85 € avec subvention au quotient.
- Journée au Louvre avec visite guidée. Gratuité pour les -26 ans pour l'entrée, 14 € pour les adultes mais paiement du guide pour tous soit 42 €/personne pour 100 personnes avec subvention de 27 € par personne.
- Sortie Père Lachaise et cabaret l'Artishow : 10h visite de 2h du cimetière puis déjeuner au cabaret. 81 € par personne avec subvention de 36 € par participant.

La GCT Finances Publiques 77 remarque qu'aucune nouvelle sortie théâtre ou concert n'a été prévue. La délégation répond que le CDAS n'a en principe pas le droit de faire billetterie et que les sorties doivent favoriser la cohésion. Les sorties théâtre ou concerts doivent donc être jumelées avec des restaurants.

La délégation informe que cette année, seulement 95 % du CAL ont été débloqués. Il est à espérer que les 5 % restants seront débloqués ultérieurement.

Coin repas : Pour le site de Sénart, achat d'un réfrigérateur, d'un micro-onde, une bouilloire, une cafetière et de la vaisselle pour un montant total de 1 000 € ; un micro-onde pour le site de Magny-le-Hongre, une cafetière pour la trésorerie de Rozay-en-Brie et un micro-onde pour les Douanes à Grandpuits. Un total de 1 300 € a déjà été dépensé pour les coins repas sur le CAL de 2019.

Une suspension de séance est demandée par les OS.

Suite à la suspension, les OS votent unanimement pour :

- Le repas des retraités (5 760 €) ;
- Les abonnements Bayard (4 000 €) ;
- Le repas Jazz (1 000 €) ;
- La sortie famille à Nigloland pour 200 personnes avec une subvention du CAL de 20,38 € (4 076 €).

Elles décident d'interdire de sortie en 2019 les 40 familles qui ne se sont pas venues à l'arbre de Noël 2018 sans prévenir.

Pour chaque sortie retenue, les agents ayant déjà bénéficié d'une sortie en 2019 ne seront pas prioritaires. Au besoin un tirage au sort sera effectué en présence de représentants des OS.

De nouveaux devis seront demandés par la délégation pour le Louvre, L'Artishow seul et l'Escape Game de l'opéra de Paris.

La parole est donnée aux assistantes sociales qui nous informent qu'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale interviendra à compter de fin février 1 fois par mois (une demi-journée sur Melun, une demi-journée sur Noisiel). Son rôle sera d'accompagner les agents en difficulté dans la gestion de leur budget, le quotidien ou dans l'accompagnement de démarches administratives (rachat de crédit...). Les rendez-vous sont pris soit directement soit via l'assistante sociale. C'est un contrat d'un an signé par Bercy. 5 agents ont d'ores et déjà rendez-vous fin février.

Une action collective sera proposée cette année en collaboration avec les assistantes sociales.

L'objectif est mis cette année sur le soutien aux agents mais également aux chefs de service. Les assistantes sociales pourront intervenir dans un service.

Prochain CDAS : le mardi 4 juin 2019.